

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	28.09.2022	9h56		DDTE
Annule et remplace				

Auteur-e(-s) : Groupe VertPOP	Lié à (obligatoire) : ad 22.202
Titre : Amendement à la motion Magali Brêchet 22.202, du 31 août 2022, Pour une alimentation plus durable et plus saine dans les institutions de santé et sociales du canton	
Contenu : <p>Nous demandons la mise en place d'un plan d'action, dans les institutions (<i>suppression de : de santé et du social</i>) subventionnées par l'État ou qui travaillent en partenariat avec l'État (établissements de santé, cantines scolaires et universitaires, structures d'accueil, crèches, prisons, cliniques et hôpitaux privés, etc.), afin de réduire l'impact sur l'environnement et d'améliorer la santé de la population neuchâteloise par le biais de l'alimentation.</p> <p>Le plan d'action doit contenir, <i>en complément des propositions faites dans la motion 20.159, acceptée le 20 février 2021</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – une répartition équitable entre l'apport en protéines animales et celui en protéines végétales, en privilégiant les produits laitiers/fromagers/œufs ainsi que les protéines d'origine végétale ; – de la viande consommée dans les institutions cantonales devant provenir, si possible, de l'élevage cantonal ou suisse ; – <i>une limitation de l'offre en produits hautement transformés ;</i> – <i>une limitation des quantités de sucre, sel et graisse ;</i> – <i>une sensibilisation des utilisateurs et utilisatrices à l'alimentation durable.</i> 	
Motivation (facultatif) :	

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Johanna Lott Fischer		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Cloé Dutoit		